Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

collège Condorcet
Haute-Garonne
académie
Toulouse

Le Principal
N.AYACHE

Dossier suivi par
S. DELCOURT
Téléphone
05 34 66 70 90
Fax
05 34 66 70 91
Mèl.
0312699r
@ac-toulouse.fr

8 route de Montgeard
31560 NAILLOUX

Nailloux

Vendredi 9 janvier 2009

COMPTE RENDU

CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 09 DECEMBRE 2008

Compte-rendu du CA du 9 décembre 2008

1. Présentation et Installation du Conseil d'Administration

Après un tour de table de présentation et un rappel des règles régissant le fonctionnement du conseil d'administration, Monsieur le Principal, après vérification du quorum, ouvre la séance à 17h30.
18 membres sont présents.

2. Secrétariat de Séance

Le secrétariat de séance est confié à Mme Malivert, représentant des personnels d'enseignement, d'éducation.
Arrivée de M. Bressolles (17h38) portant le nombre des participants à 19.

3. Adoption de l'Ordre du jour et Inscription des questions diverses

L'ordre du jour est adopté avec modifications, suite à des éléments récents, dans le domaine financier :
- une avance de frais de déplacement d'hélicoptère
- une décision budgétaire modificative pour information

Adoption de l'ordre du jour sans inscription de question diverse.

4. Adoption du P.V du CA précédent du 23 juin 2008

Le PV du CA précédent est adopté à l'unanimité.
Il est fait mention par les représentants parents d'un PV antérieur non adopté (avril 2008) dont ils attendent toujours les modifications demandées ; Monsieur le Principal assure qu'il consultera les archives à ce sujet.

LA SCOLARITE

- ***Information des membres de la communauté scolaire***

➢ Concessions de Logements

Monsieur le Principal indique qu'il est de la compétence du CA de prendre un acte propositionnel et de le transmettre, après avis des domaines, au Conseil Général.
Les membres du CA valident à l'unanimité les attributions proposées (Voir Acte n°24-2008).

➢ Fermeture de l'établissement aux petites vacances

Monsieur le Principal informe le CA de la fermeture de l'établissement du 23 décembre au 4 janvier 2009. Il indique les dispositions prises pour en assurer le gardiennage.
Monsieur le Maire souhaiterait disposer d'un double des clés pour intervenir en cas de besoin.

➢ Plaquette de présentation de l'établissement

Monsieur le Principal évoque le démarchage commercial de 2 entreprises pour réaliser une plaquette de présentation de l'établissement, entièrement gratuite et financée par de la publicité d'annonceurs.
Une discussion s'engage sur l'utilité de cette plaquette, le vote est remis à la fin de la séance ; l'idée est rejetée après vote (Voir Acte n°33-2008).

➢ Repas de Noël

Monsieur le Principal informe de la modification des horaires du ramassage scolaire le vendredi 19 décembre après-midi. Les enseignants seront conviés à une réunion pédagogique pour faire le point sur le premier trimestre.

Fixation des règles d'organisation de l'établissement

➢ Règlement Intérieur des séances

Sur proposition du chef d'établissement est adopté à l'unanimité moins 1 abstention le Règlement Intérieur des séances du CA. Le texte adopté reprend les préconisations règlementaires inscrites dans les divers décrets (Voir Acte n°25 -2008).

➢ Organisation du service annexe d'hébergement

M. Hébraud donne quelques données sur le SAH 2008 : nombre de repas adulte en hausse, nombre de cartes self remplacées en hausse.

- ***Projet d'Etablissement***

➢ Projet d'Etablissement et contrat d'objectifs

Après explications sur le rôle et les finalités d'un projet ainsi que sur ses articulations avec le contrat d'objectifs, Monsieur le Principal informe qu'il est de la compétence du CA d'adopter le projet d'établissement et d'approuver le contrat d'objectif.
Il rappelle à tous les axes principaux du projet validé lors du dernier CA ; il commente également les 3 domaines retenus dans le contrat d'objectifs 2008-2011.

➢ Programme du CESC

Monsieur le Principal détaille le programme du CESC, avec 2 domaines :
- Santé / Citoyenneté
- Sécurité / Prévention routière

Il précise que des actions ont déjà eu lieu et que ce programme peut être modifiable en cours d'année.
Il fait appel aux initiatives de la communauté scolaire.

A ce titre, Monsieur le Maire indique que le responsable de la Cyberbase de Nailloux est compétent pour intervenir sur les dangers liés à Internet. Il donne aussi le nom d'associations pouvant intervenir dans la prévention des drogues et toxicomanie.

Adoption du programme du CESC à l'unanimité (Voir Acte n°34-2008).

➢ Point sur les Voyages scolaires

Rappel des voyages scolaires votés au CA de juin 2008 (Italie, Séjour Ski).
D'autres projets n'ont pas encore été remis au chef d'établissement ils seront, en cas d'intérêt pédagogique manifeste, présentés en CA.
Monsieur le Gestionnaire, suite à la modification du montant du don versé par le FSE, demande un nouvel acte relatif au budget du voyage en Italie.
Le Montage financier est adopté à l'unanimité (voir Acte n°21 – 2008).
Monsieur le Principal précise que les familles peuvent solliciter les Mairies pour une participation exceptionnelle en cas de difficultés financières.

➢ Accompagnement éducatif

Monsieur le Principal rappelle le cadre règlementaire et le caractère obligatoire de la mesure; il détaille les moyens trimestriels alloués par l'Inspection Académique pour financer les projets : 130 HSE et 600 €.
Il évoque le partenariat avec COLAURSUD: atelier d'éveil musical et accompagnement à la scolarité par le biais de la vidéo.
Au sein de l'établissement, des axes seront développés: une pratique sportive (football en salle), un soutien disciplinaire et méthodologique en Histoire-Géo et en Français à destination d'élèves de 3e, un atelier culturel lecture et de l'aide aux devoirs dispensée par 2 AED.

Intervention de M. Martin, représentant les personnels d'enseignement :

- Il précise la distinction entre des activités relevant du FSE, très vivant cette année, et l'accompagnement éducatif. Les élèves et enseignants bénévoles dans l'encadrement de ces clubs ne seront pas disponibles pour de l'accompagnement éducatif entre 13 et 14h.
- Il indique que le souhait des enseignants de l'établissement est de cibler les élèves en difficultés et non des élèves volontaires, comme prévu dans le BO.
- Il évoque la crainte sérieuse des enseignants que l'accompagnement éducatif ne soit, à brève échéance, qu'un moyen d'externaliser ou de confier à d'autres acteurs des services au cœur même de leurs missions : soutien disciplinaire, association sportive, ateliers artistique et scientifique...
- Il rappelle que pour ne pas pénaliser les élèves n'habitant pas Nailloux, une suggestion a été faite aux autres communes d'accueillir dans leurs locaux, pour une aide aux devoirs, les élèves à leur retour de classe.

➢ Programme d'Information et d'Orientation

Monsieur le Principal évoque les contenus provisoires de la nouvelle seconde et le cadre de la réforme des lycées.
Il informe que le Point Information Jeunesse de Nailloux interviendra en février 2009 pour présenter ses missions et les besoins en emplois du Bassin.
Il détaille enfin le programme d'Information et d'Orientation, ce dernier est adopté à l'unanimité (Voir Acte n°23 - 2008).

LA VIE INTERIEURE DE L'ETABLISSEMENT

1. Le Règlement Intérieur

➢ Règlement Intérieur et annexes

Conformément à la demande des représentants parents FCPE, Monsieur le Principal indique que le règlement intérieur sera soumis, pour instruction préalable et modifications éventuelles, aux membres de la commission permanente.
Le règlement intérieur est adopté avec 2 abstentions (Voir Acte n°26 - 2008).

2. *Associations Internes à l'Etablissement*

➢ Programme d'Activités de l'A.S

Monsieur le Principal, présente le projet et les objectifs de l'association dont il est le président.
M. Martin en détaille les 5 activités: Rugby, Handball, VTT, Badminton et Athlétisme.
Il présente aux membres du CA son rapport moral et financier et insiste sur la forte participation des élèves aux activités pour l'année 2008-2009.

Départ de Monsieur le Maire ramenant le nombre de participants à 18.

Le programme d'activités de l'AS est adopté à l'unanimité (Voir Acte n°35 -2008).

➢ Mise à disposition de locaux pour le FSE

La convention de mise à disposition de locaux pour l'association est reconduite à l'unanimité des membres présents (Voir Acte n°27 -2008).

3. *Rapport sur le Fonctionnement Pédagogique*

Monsieur le Principal fait un rapport détaillé sur le fonctionnement pédagogique de l'établissement et sur ses conditions matérielles de fonctionnement.

➢ Structure et dispositifs Pédagogiques 2008

Dispositifs pédagogiques mis en place :

- soutien en Mathématiques et Français au niveau 6e
- ATPE en 6e et 5e.
- Options Latin, Grec et DP 3h
- Groupes pour les sciences (SVT, Technologie, Sciences Physiques) pour tous les niveaux.

Prévisions d'effectifs rentrée 2009 : 483 élèves répartis en 18 divisions.
Les enseignants font part de leurs inquiétudes liées aux capacités d'accueil, ils réaffirment la nécessité de bâtiments provisoires ou d'une extension, conformément aux promesses faites les années précédentes.
Les parents d'élèves des Gamins d'abord se soucient de l'évolution des postes administratifs et d'encadrement : sont-ils en corrélation avec le nombre toujours croissant d'élèves ? (Postes de Principal adjoint, de secrétaire d'intendance, augmentation des horaires de présence de l'infirmière, de l'assistante sociale).
Monsieur le Principal indique qu'il relaiera ces inquiétudes auprès de sa hiérarchie et de la collectivité territoriale de rattachement.

➢ Bilan des Evaluations 6ème

Monsieur le Principal commente les résultats 2008, il indique que les évaluations portent sur des apprentissages fondamentaux…

➢ Résultats DNB 2008

Après les bons résultats de 2008, les enseignants mettent en garde pour 2009.

➢ Résultats ASSR et B2i

100% de réussite, avec des sessions de rattrapage pour les élèves qui ont eu besoin de plus de temps et/ou d'entrainement.
M. Merchet fait le point sur les TICE dans l'établissement en remerciant le Conseil Général pour sa généreuse dotation qui a permis de renforcer les moyens matériels existants en postes informatiques, portables, vidéoprojecteurs, scanners.
Il explique que l'établissement est en avance dans le département sur de nombreux points : appel entièrement informatisé, installation de Pronote Net pour permettre aux parents d'accéder à de nombreuses données scolaires.
En 2008-2009 a été installée une deuxième salle informatique, la 1ère étant très utilisée, notamment par les Langues. Le B2i doit être revu pour une réelle transdisciplinarité. Le site du collège, mis à jour par les 4e NTA en 2007-2008, est en veille à ce jour. IL sera réactualisé par des élèves du club informatique qu'il anime dans le cadre du FSE.

➢ Statistiques sur l'Orientation 2008

Monsieur le Principal commente les statistiques sur l'Orientation.

M. Martin souligne la nécessité d'accompagner davantage les redoublants.
M. Merchet constate que la procédure d'affectation en fin de 3e augmente les difficultés des élèves faibles pour obtenir satisfaction sur leurs vœux ; ils viennent redoubler sans motivation.

Adoption du Rapport sur le Fonctionnement Pédagogique à l'unanimité (Voir Acte n° 36 - 2008).

LA VIE EXTERIEURE DE L'ETABLISSEMENT

➢ Convention Conseil Général

Monsieur le Principal présente le cadre et la finalité de cette convention :
Elle précise les modalités d'exercice des compétences et responsabilités respectives du Conseil Général et de l'établissement.
Adoption à l'unanimité des membres présents (Voir Acte n° 28 -2008).

LES FINANCES

Délibérations relatives au Budget

- **Décisions Budgétaires Modificatives**

➢ ***DBM pour info*** (M.Hébraud explique ligne par ligne le détail des opérations concernées par les DBM 6 et 7)

➢ ***DBM pour vote n°8*** : M. Hébraud explique qu'il s'agit principalement de prélèvements sur réserves de précaution, pour le cas où les crédits de viabilisation (service général), ou de denrées (S A H), s'avèrerait insuffisants. La DBM vise également à opérer un prélèvement sur réserve au bénéfice du chapitre C, ligne 615 Entretien contrats. M Hébraud explique que certains contrats ont augmenté plus rapidement que prévus, et que le coût du ramassage des ordures ménagères qui devait être pris en charge par le Conseil Général ne l'a pas été jusqu'ici. Le Conseil général a été contacté et devrait se prononcer sur la possibilité d'une dotation complémentaire pour couvrir ces dépenses.
La DBM N°8 est votée à l'unanimité (Voir Acte n°29 -2008).

➢ ***DBM pour vote N°9*** : M. Hébraud explique que les hôpitaux de Toulouse ont présenté une facture de 2880 euros au collège, suite au déplacement d'un hélicoptère médicalisé après que des frelons aient attaqués un groupe d'élève en cours d'EPS au bord du lac de la Thésauque en octobre dernier. Bien que la MAIF qui assure le collège ait accepté de payer l'intégralité de cette somme, elle réclame qu'une facture acquittée lui soit présentée.
Un prélèvement sur réserves est donc nécessaire pour faire l'avance de trésorerie.
La DBM N°9 est adoptée à l'unanimité (Voir Acte n°32 – 2008).

- **Tarifs et dégradations**

M. Hébraud présente la liste des tarifs divers de l'établissement, ils sont votés à l'unanimité (Voir Acte n°15 – 2008).

- **Tarifs de demi-pension et remise d'ordre**

Les tarifs de demi pension et de remise d'ordre sont fixés par le Conseil Général rappelle Monsieur le Gestionnaire.
M. Bressoles, pour la FCPE, souhaiterait que soit abaissée la durée à partir de laquelle les parents peuvent obtenir une remise d'ordre sur les repas. Il demande que celle-ci soit inférieure à 4 jours.
Mme Martin, CPE, précise cependant que cette durée est déjà inférieure à celle d'autres établissements.
Monsieur le Principal rappelle les justificatifs légaux en matière d'absences.

Adoption des remise d'ordre et des modalités d'octroi à l'unanimité moins une abstention (Voir Acte n°16-2008).

- **Taux de participation du SAH aux charges de l'établissement**

M.Hébraud propose de maintenir les taux de participation aux charges communes du SAH à 15% pour les demi-pensionnaires, et 17% pour les commensaux.
Votés à l'unanimité (Voir Acte n°22 – 2008).

- **Acceptation de dons et de legs**

M. Hébraud indique que le FSE a décidé d'accorder un don de 1800 euros au collège afin de participer à l'organisation des voyages au ski et en Italie 2009. Ce don bénéficiera à tous les élèves participants. Votés à l'unanimité (Voir Acte n°17 – 2008).

- **Contrats et conventions**

Monsieur le Gestionnaire présente la liste des contrats et conventions 2009.
Votée à l'unanimité (Voir Acte n°19 – 2008).

- **Autorisation pour le chef d'établissement de signer les conventions**

M. Hébraud explique dans quel contexte cette autorisation peut valoir. Autorisation donnée avec le vote à l'unanimité moins une abstention (Voir Acte n°18 – 2008).

- **EPCP et achat voiture, Approbation de la liste des matériels achetés grâce à la dotation d'équipement complémentaire**

M. Hébraud présente l'état prévisionnel de la commande publique à annexer avec le budget 2009. Il indique qu'une automobile sera achetée grâce aux dotations de matériels complémentaires non utilisées les années précédentes car le véhicule donné par le collège de Castanet, en 2008, ne présente plus des garanties de sécurité suffisantes.
EPCP voté à l'unanimité (Voir Acte n°20 -2008).

La liste des achats réalisés en 2008 grâce à la subvention d'équipement complémentaire est votée à l'unanimité (Voir Acte n°30 -2008).

- **Budget 2009**

M. Hébraud présente le budget 2009, marqué par un recul de la dotation du Conseil Général de plus de 11%. Le gestionnaire indique que les services du Conseil Général pensaient au moment de l'élaboration de la dotation que le collège serait équipé pour fonctionner au gaz de ville, beaucoup moins cher que le gaz propane.
Ce ne sera malheureusement pas le cas avant avril 2009, au mieux. Les crédits inscrits au budget 2009 ne permettront pas de fonctionner au-delà du mois de mars, aussi une demande de dotation complémentaire va être envoyée au Conseil Général dès le mois de janvier.
Le reste du budget ne connaît pas de bouleversement par rapport à 2008. Le principe de sincérité dans la répartition des charges entre chapitre et services est au centre de son élaboration, dans le cadre des recommandations du Ministère comme de la collectivité de rattachement.
Le Budget 2009 est adopté avec 2 Abstentions (Voir Acte n°31 – 2008).

DELIBERATIONS SUR SAISINE DU CHEF D'ETABLISSEMENT

Fonctionnement administratif et général de l'établissement

Monsieur le Principal installe divers conseils et commissions :

- Installation de la Commission Permanente
- Installation du Conseil de Discipline
- Installation du Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté
- Installation de la Commission Vie Scolaire

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h35 et les participants sont conviés à un moment de convivialité.